

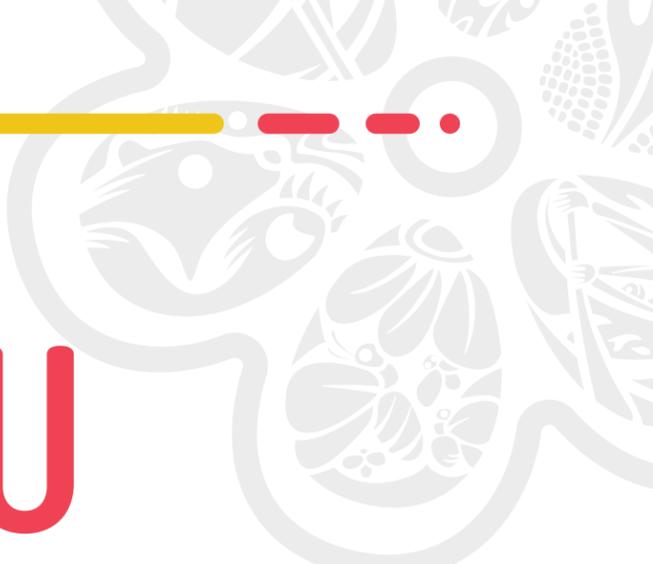
CONSEIL DE GESTION FINANCIÈRE
DES PREMIÈRES NATIONS



Le projet Feuille de route

CHAPITRE DEUX :

REMÉDIER AU MANQUE DE DONNÉES
ET DE STATISTIQUES ÉCONOMIQUES



CONTENU

●	Sommaire	4
●	Introduction	8
●	Le manque de données et de statistiques économiques et financières	12
●	Portrait de la situation en matière de données et de statistiques	18
●	Une voie à suivre	28
●	L'Initiative sur les statistiques	34
●	Concrétisation de l'Initiative sur les statistiques	38
	Conclusion	46
	Références	48



NOVEMBRE 2022



L-SOMMAIRE

Les institutions de la *Loi sur la gestion financière des premières nations (LGF)* croient en un meilleur avenir reposant sur de meilleures informations.

L'ÉCART SOCIOÉCONOMIQUE ENTRE LES CANADIENS AUTOCHTONES ET ALLOCHTONES

est un obstacle à la réconciliation qui est bien ancré. Le manque de données facilement accessibles s'ajoute à ce problème : les décideurs n'ont pas accès aux informations dont ils ont besoin pour comprendre les causes, les solutions et la complexité des écarts socioéconomiques, et pour y remédier.

La persistance d'un tel manque de données contribue à maintenir un statu quo inacceptable. Les inégalités entre les Canadiens autochtones et allochtones au chapitre des données entraînent des inégalités socioéconomiques, puisque le manque de données fait en sorte que les personnes qui prennent les décisions ayant une incidence sur la vie des peuples autochtones n'ont pas accès aux informations essentielles.

OBSTACLE AUX DÉCISIONS STRATÉGIQUES ÉCLAIRÉES ET À LA REDDITION DE COMPTES

Le manque de données sur les Canadiens autochtones, tant sur les réserves qu'à l'extérieur des réserves, affecte la vie de tous les Autochtones en limitant les possibilités pour tous les ordres de gouvernement de prendre des décisions éclairées et de rendre des comptes. Le manque de données fiables facilement accessibles nuit à la prise de décisions éclairées par tous les ordres de gouvernement et empêche les citoyens de tenir leurs gouvernements responsables.

De meilleures informations feraient la lumière sur les situations complexes actuelles et permettraient aux décideurs autochtones de tracer leur voie et de mesurer leurs progrès. Les bonnes informations favoriseraient la transparence et la reddition de comptes de tous les ordres de gouvernement, en plus de nous aider à s'y retrouver dans l'enchevêtrement de politiques coloniales, de dédales bureaucratiques et d'inertie systémique. Grâce à un accès en temps opportun à des données exactes et facilement accessibles, les décideurs pourraient mieux comprendre ce qui fonctionne bien ainsi que les circonstances et les raisons de ce bon fonctionnement.

LA SOLUTION STATISTIQUE

Les institutions de la *Loi sur la gestion financière des premières nations (LGF)* croient en un meilleur avenir reposant sur de meilleures informations. En 2020, le Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGF) a entrepris une étude sur les sources de recettes des Premières Nations afin de quantifier l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'économie autochtone. Cette étude a mis en lumière l'économie autochtone et a fourni aux décideurs l'information nécessaire pour mettre en œuvre l'Initiative de revenus autonomes dans les communautés autochtones.

Cette étude n'est pas une réalisation isolée, car les institutions de la LGF continueront de soutenir tous les ordres de gouvernement dans la prise de décisions éclairées en mettant sur pied une initiative sur les données et les statistiques économiques. L'Initiative



sur les données et les statistiques des institutions de la LGF soutiendra les Premières Nations et les autres ordres de gouvernement grâce à la cueillette et à l'analyse de données administratives des Premières Nations, c'est-à-dire les données nécessaires à l'autodétermination. En remédiant au manque de données et de statistiques économiques et financières, nous favoriserons la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), augmenterons la possibilité d'exercer des choix au sein de la nouvelle relation financière et permettrons un processus de prise de décisions fondé sur des données probantes pour tous les ordres de gouvernement.

La cueillette, le regroupement et l'analyse de ces données administratives permettraient de rendre les données sur les Autochtones aux peuples autochtones, de renforcer la capacité des gouvernements de Premières Nations de prendre les mesures nécessaires pour atteindre leurs propres objectifs et d'améliorer le processus de prise de décisions qui ont une incidence sur la vie des citoyens autochtones.



APPROCHE STRATÉGIQUE

Les institutions de la LGF harmoniseront les ensembles de données administratives détenus par Statistique Canada (y compris les données de recensement), par Services aux Autochtones Canada et par d'autres ministères. En combinant ces ensembles de données existants, l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF sera en mesure d'offrir une multitude de ressources en matière de données économiques et financières autochtones aux gouvernements de Premières Nations et aux parties prenantes.

Une fois les ensembles de données existants regroupés, les institutions de la LGF continueront de consulter les gouvernements de Premières Nations et les autres parties prenantes en vue de déterminer les priorités autochtones pour la cueillette et l'analyse de nouvelles données. La base de données qui résultera de ce travail offrira de nouvelles occasions d'analyse statistique pouvant servir d'assise à la prise de décisions fondées sur des données probantes à l'égard des priorités autochtones, une première.

L'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF permettra de réaliser des études fondées sur des données probantes en vue de fournir des recommandations éclairées relatives aux politiques économiques et financières. Ce travail favorisera la progression de la nouvelle relation financière et donnera accès à des informations utiles dans le domaine du développement économique des Premières Nations ainsi que pour la progression d'autres priorités énoncées dans la Feuille de route, notamment : le développement des infrastructures des communautés de Premières Nations, l'accroissement des pouvoirs juridictionnels et fiscaux et les occasions de regroupement. Grâce à la collaboration avec les gouvernements de Premières Nations, les organisations sœurs de la LGF, le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN), les partenaires et les parties prenantes, l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF jouera un rôle de premier plan pour faire de la réconciliation économique une réalité.

L'élargissement du mandat des institutions de la LGF et le développement de capacités en matière de statistiques par ces dernières se feront selon une approche en trois phases. L'Initiative visera le développement progressif de la capacité interne, l'établissement de bases de données exhaustives et la prestation de solutions statistiques. Ce cadre représente dès le départ une valeur considérable pour les gouvernements de Premières Nations et les autres parties prenantes et pose les bases du succès à long terme de cette organisation de statistiques autochtones.



UNE VOIE VERS LE PROGRÈS

Le progrès nécessitera des changements. Les institutions de la LGF sont d'avis qu'il est possible de changer la situation et que ce changement commence par de meilleures données. La résolution de problèmes complexes nécessite **la prise de décisions fondées sur des données probantes provenant de données et de statistiques accessibles et fiables**. Les institutions de la LGF peuvent fournir ces outils, mais pour ce faire, elles ont besoin qu'on leur en donne le mandat et qu'on leur fournisse les ressources adéquates.

De meilleures informations nous permettront d'espérer de meilleurs résultats de tous les ordres de gouvernement. L'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF permettra aux gouvernements de Première Nation d'avoir pleinement accès à toutes leurs données financières et économiques, ce qui constituera une étape importante vers la réconciliation. En remédiant au manque de données et de statistiques économiques et financières, nous favoriserons la mise en œuvre de la DNUDPA, augmenterons la possibilité d'exercer des choix au sein de la nouvelle relation financière et permettrons un processus de prise de décisions fondé sur des données probantes.

Grâce à la collaboration avec les gouvernements de Premières Nations, les organisations sœurs de la LGF, le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN), les partenaires et les parties prenantes, l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF jouera un rôle de premier plan pour faire de la réconciliation économique une réalité.



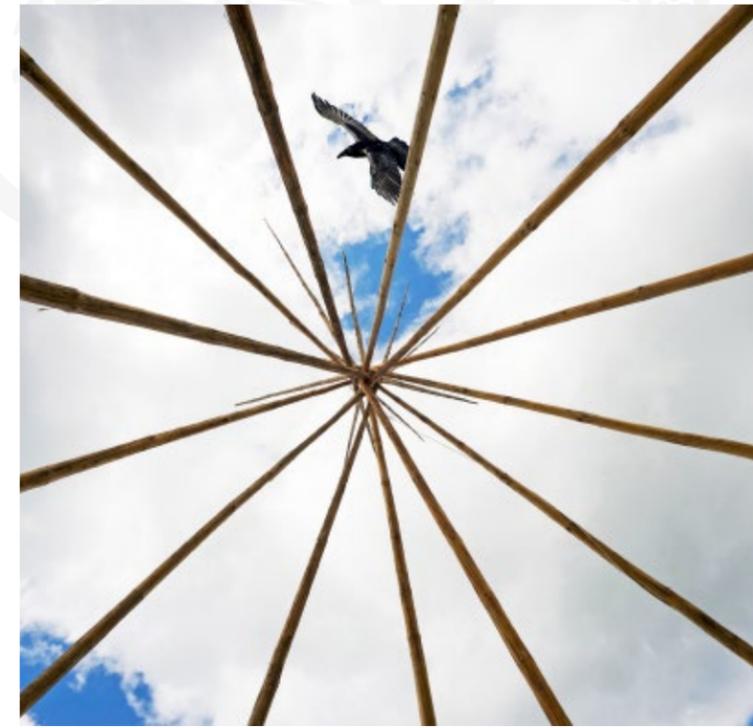
INTRODUCTION

Depuis des décennies, les leaders de Premières Nations revendiquent leur droit de gérer leurs propres données afin de bâtir ou de rebâtir leurs Nations et de progresser vers la réconciliation. Malgré cela, des écarts importants en ce qui a trait aux capacités en matière de gouvernance des données sont toujours présents, ce qui empêche les gouvernements de Premières Nations d'exercer leurs droits et de concrétiser leurs aspirations.

DISPOSER D'INFORMATIONS EXACTES EN TEMPS

opportun est essentiel à une bonne gestion des politiques, des ministères et des programmes par les gouvernements. Surtout, cela permet aux citoyens de gérer leurs gouvernements. La transparence et la reddition de comptes, le fondement d'une gouvernance efficace, nécessitent que l'information soit exacte et disponible, pour permettre aux citoyens de mesurer – et de gérer – leurs gouvernements.

Il n'est donc pas surprenant de constater que l'un des plus anciens enjeux politiques posant le plus grand défi de toute l'histoire du Canada est un élément sur lequel les Canadiens ont peu d'information : l'écart socioéconomique entre les Canadiens autochtones et allochtones. Ce problème est complexe et intergénérationnel. Peut-être avons-nous besoin d'une toute nouvelle approche? De meilleures informations pourraient-elles nous aider à mettre de l'ordre dans l'enchevêtrement de politiques coloniales, de dédales bureaucratiques et d'inertie systémique? De meilleures informations seraient-elles ce dont nous avons besoin pour **prendre de meilleures décisions, mieux gérer et obtenir de meilleurs résultats?**



Le manque de données exactes sur les enjeux des Premières Nations fait en sorte de limiter la transparence, la reddition de comptes et la capacité de tous les ordres de gouvernement de prendre des décisions fondées sur des résultats mesurables. En l'absence d'informations, l'incapacité du public de mesurer ou de gérer la performance du gouvernement à l'égard des enjeux des Premières Nations rend l'absence de progrès encore plus frustrante. Pour les citoyens de Premières Nations, le manque d'information crée de la confusion à l'égard de la gouvernance. Comment pouvons-nous savoir si nos gouvernements font un bon travail, s'ils font des progrès et, dans le cas contraire, à quoi est due l'absence de progrès? Avec le recul, il devient évident que ce qui n'a pas été mesuré n'a pas été géré.

Depuis des décennies, les leaders de Premières Nations revendiquent leur droit de gérer leurs propres données afin de bâtir ou de rebâtir leurs Nations et de progresser vers la réconciliation. Malgré cela, des écarts importants en ce qui a trait aux capacités en matière de gouvernance des données sont toujours présents, ce qui empêche les gouvernements de Premières Nations d'exercer leurs droits et de concrétiser leurs aspirations.



Le 21 juin 2021, la *Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* a reçu la sanction royale, une étape importante dans le parcours vers la réconciliation. Tout au long de ce parcours que nous suivrons ensemble, nous aurons besoin d'information, de données et de statistiques sur lesquelles nous appuyer. **Suivre ce parcours sans données et statistiques fiables correspond à avancer dans le noir, sans lumière pour nous guider.** Nous avons besoin de ces outils pour nous indiquer où nous sommes et où nous devons aller.

L'objectif du projet Feuille de route est de créer un avenir meilleur pour les Premières Nations – et tous les Canadiens –, ce qui nécessitera de meilleurs outils. Nous sommes d'avis que les données et les statistiques feront la lumière sur les situations complexes que nous vivons et permettront aux décideurs autochtones de tracer la voie et de mesurer les progrès tout au long de notre parcours. La bonne information favorisera la transparence et la reddition de comptes de tous les ordres de gouvernement.

Les institutions de la LGF soutiendront tous les ordres de gouvernement dans la prise de décisions éclairées en mettant sur pied une initiative sur les données et les statistiques. Le rapport de *l'Étude sur les sources de recettes des Premières Nations*¹ publié en octobre 2020, montre qu'il est possible de recueillir des données fiables sur les gouvernements et les citoyens autochtones sur lesquelles s'appuyer pour prendre des décisions stratégiques éclairées ayant une incidence sur leur vie. L'initiative sur les données et les statistiques des institutions de la LGF se concentrera sur la cueillette et l'analyse de données économiques et financières des gouvernements de Premières Nations, en partenariat avec les Premières Nations et les parties prenantes, afin de soutenir la prise de décisions dans l'intérêt de tous les Canadiens.

L'initiative sur les statistiques répondra à plusieurs objectifs clés, notamment :

- Offrir une expertise en matière de données économiques et financières dans le but d'assurer la validité et l'intégrité de données fiables pour tous les ordres de gouvernement.
- Permettre la prise de meilleures décisions stratégiques par tous les ordres de gouvernement, y compris les gouvernements de Premières Nations.
- Établir un cadre de présentation de l'information financière des Premières Nations.
- Permettre l'exercice de choix au sein d'une nouvelle relation financière, notamment grâce à des transferts fondés sur des formules et des cadres de péréquation.



Nous sommes d'avis que les données et les statistiques feront la lumière sur les situations complexes que nous vivons et permettront aux décideurs autochtones de tracer la voie et de mesurer les progrès tout au long de notre parcours.

Les institutions de la LGF devront obtenir le mandat et les ressources adéquates pour aller de l'avant avec cette initiative. Chaque gouvernement de Première Nation aura pleinement accès à toutes ses données économiques et financières – c'est-à-dire les données nécessaires à l'autodétermination – dans le cadre de cette initiative.

Les données et les statistiques sont la base de toute décision fondée sur des données probantes. Alors que le Canada vise à mettre en œuvre la DNUDPA et à instaurer une nouvelle relation financière avec les gouvernements de Premières Nations, il aura besoin de données et de statistiques économiques et financières fiables. Une bonne information constitue le fondement de toute bonne décision stratégique. Au fur et à mesure que nous suivrons ce parcours ensemble, nous ne pourrons faire une différence que si nous disposons de meilleures données et statistiques.

L'information n'est pas une solution rapide; elle est la base de la réussite. Sans information, nous sommes perdus dans la forêt et ne faisons que perpétuer le statu quo. Avec une bonne information, nous pouvons progresser vers la réconciliation grâce à une meilleure compréhension d'où nous sommes actuellement et d'où nous allons.

LE MANQUE DE DONNÉES ET DE STATISTIQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES



Le principe selon lequel **les sorties sont fonction des entrées** (le fameux *garbage in, garbage out* ou GIGO) est utilisé en programmation informatique pour rendre l'idée que des données inexactes donneront des résultats erronés. Ce même principe s'applique à l'établissement de politiques : si l'analyse, la planification et les solutions sont essentiellement fondées sur des données manquantes, fragmentées ou de qualité douteuse, on ne peut s'attendre à des progrès substantiels. Sans données suffisantes, les parties prenantes ne peuvent pas mesurer les progrès au fil du temps ni rendre les décideurs imputables. Les défis de la cueillette de données, et le manque de coordination des données entre les ministères et les ordres de gouvernement, sont un autre obstacle à la réconciliation. Bien que la collecte et l'analyse de données nécessitent des investissements, la prise de décisions à l'aveugle coûte beaucoup plus cher. Pour les gouvernements et les citoyens de Premières Nations, **le manque de données économiques et financières a freiné le progrès et a nui à la reddition de comptes.**

Les gouvernements se fient sur des données et des statistiques exactes et disponibles en temps opportun aux fins suivantes :

- Analyse de l'information économique
- Élaboration de politiques fiscales, monétaires et en matière de change
- Élaboration de politiques et de programmes d'aide aux petites entreprises
- Soutien de l'élaboration de politiques et évaluation des programmes gouvernementaux sur l'économie et le bien-être
- Amélioration de la répartition du financement des programmes gouvernementaux en déterminant leurs effets sociaux et économiques
- Établissements de paiements de péréquation et d'autres transferts fiscaux
- Soutien des stratégies et programmes de tourisme
- Identification de nouvelles occasions d'exercer des pouvoirs juridictionnels et fiscaux
- Évaluation du rapport coût-efficacité des programmes de soins de santé et d'éducation
- Mise sur pied de programmes de garderies et de logement subventionné²

La plupart des citoyens canadiens savent que leurs gouvernements ont accès à une pléthore de données et de statistiques fiables pour prendre les décisions qui ont une incidence sur leur vie. La plupart des citoyens canadiens peuvent également accéder à de l'information leur permettant de déterminer si leur gouvernement fait un bon travail, ce qui constitue une pierre angulaire d'une gouvernance efficace.³

Les gouvernements et citoyens de Premières Nations n'ont pas accès à de telles données. Le manque de données sur les Canadiens de Premières Nations, tant sur les réserves qu'à l'extérieur des réserves, affecte la vie de tous les Autochtones en limitant les possibilités pour tous les ordres de gouvernement de prendre des décisions éclairées et de rendre des comptes.

Le manque de données disponibles et fiables a donné lieu aux conséquences suivantes pour les Canadiens autochtones :

- **Les gouvernements de Premières Nations ne disposent pas de données sociales et économiques suffisantes pour prendre des décisions stratégiques et de planification adéquates.**
- **Les citoyens de Premières Nations ne disposent pas d'informations suffisantes pour déterminer si leurs gouvernements font un bon travail.**
- **Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ne disposent pas de données suffisantes pour prendre les décisions stratégiques et de planification qui ont une incidence sur la vie des peuples autochtones.**
- **Les Autochtones, et tous les citoyens canadiens, ne disposent pas d'informations suffisantes pour rendre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux imputables à l'égard des décisions stratégiques relatives aux priorités autochtones.**
- **Les organisations autochtones ne disposent pas d'informations suffisantes pour bien remplir leur mandat.**



Le manque de données fait obstacle à la recherche sur les tendances socioéconomiques au sein des Premières Nations. Par conséquent, les recherches universitaires et stratégiques omettent fréquemment les populations autochtones, et les gouvernements doivent ainsi modifier les politiques existantes ou créer de nouvelles politiques à l'aide de données incomplètes.⁴

En 1996, la Commission royale sur les peuples autochtones a mis en lumière certaines de ces lacunes au chapitre des statistiques et a indiqué que l'autonomie gouvernementale nécessiterait une plus grande capacité en matière de données et de statistiques :



« Pour mettre sur pied leur propre gouvernement et assurer la planification, les autochtones devront savoir quelles seront les répercussions des changements politiques, démographiques, sociaux et économiques sur leurs nations et disposer de mécanismes de collecte des données permettant de brosser un tableau de la situation à l'échelle de la collectivité ou de la nation. »⁵

En 2016, le gouvernement du Canada a reconnu la DNUDPA sans réserve et a déclaré son intention de mettre en œuvre une « nouvelle relation financière » avec les Premières Nations. Parmi les objectifs déclarés pour cette nouvelle relation, le gouvernement du Canada vise « d'éliminer les disparités et les iniquités socioéconomiques qui existent entre les membres des Premières Nations et le reste des Canadiens. »⁶ Le 21 juin 2021, le Canada a intégré la DNUDPA à sa législation en adoptant la *Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* par sanction royale.⁷

La guérison et la réconciliation grâce à la mise en œuvre de la DNUDPA et d'une nouvelle relation financière constitueront un défi de taille pour le gouvernement du Canada, défi qu'il devra relever en prenant des décisions fondées sur des données probantes. Pour que la réconciliation soit une priorité, les recommandations de politiques ayant une incidence sur les gouvernements et les communautés de Premières Nations doivent être fondées sur de l'information de qualité.⁸

Le manque de données et de statistiques perpétue l'écart socioéconomique

En 2019, à la demande de l'Assemblée des Premières Nations, Services aux Autochtones Canada a produit un rapport sur l'application de l'Indice de développement humain (IDH) aux Indiens inscrits du Canada. L'IDH, qui est publié par les Nations Unies, fournit un cadre pour examiner les progrès des pays selon trois composantes : une vie longue en bonne santé, avoir accès au savoir et bénéficier d'un niveau de vie décent.⁹

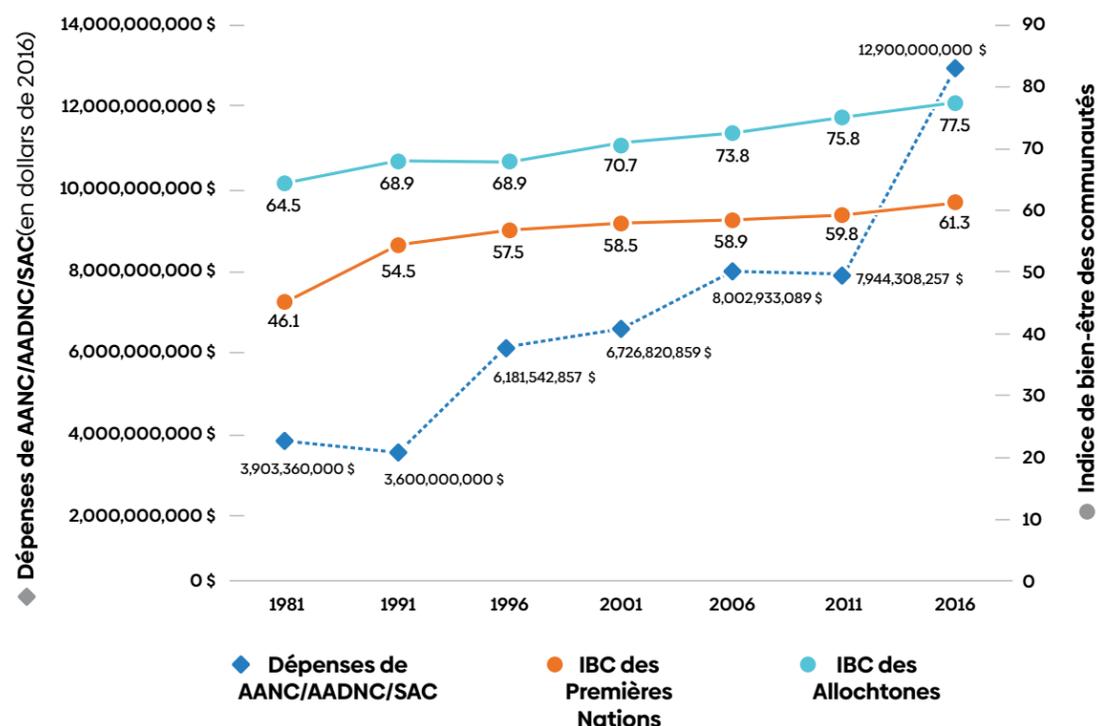
Bien que le Canada soit parmi les pays les mieux classés selon l'IDH, avec des niveaux de développement humain « très élevés », les populations d'Indiens inscrits se retrouveraient au 63^e rang parmi les pays classés en 2006, et au 52^e rang parmi ceux classés en 2016.¹⁰ Même cette statistique est faussée, car le manque de données empêche de bien comprendre l'IDH appliqué aux peuples autochtones à l'échelle de la nation.



L'important écart socioéconomique entre les Canadiens autochtones et allochtones est bien ancré. L'indice de développement canadien, soit l'Indice de bien-être des communautés, indique des valeurs pour les communautés autochtones qui sont bien en deçà de celles des communautés allochtones.

Malgré l'évidence de l'écart socioéconomique, ce dernier n'est pas bien compris. Une information de qualité est un élément clé de l'amélioration du développement durable et de la résolution des écarts en matière de bien-être.¹¹ Lorsque les décisions ne sont pas fondées sur des données, tout progrès substantiel relève essentiellement de la chance. À cet effet, une étude des indicateurs socioéconomiques et des sommes dépensées par le gouvernement pour les politiques autochtones montre que de 1981 à 2016, les dépenses du gouvernement ont augmenté considérablement, mais l'écart socioéconomique ne s'est pas amélioré.^{12 13}

DÉPENSES GOUVERNEMENTALES PAR RAPPORT À L'ÉCART SOCIOÉCONOMIQUE



Non seulement l'écart socioéconomique entre les Canadiens autochtones et allochtones est-il demeuré, mais depuis 1996, il s'est creusé, malgré l'augmentation des dépenses du gouvernement fédéral. Les institutions de la LGF sont d'avis que le gouvernement devrait établir des priorités et des ressources pour les peuples autochtones; **toutefois, le perpétuel écart socioéconomique prouve que le manque de données et de statistiques pertinentes contribue à une utilisation inefficace et inefficace des ressources gouvernementales.** Sans données et statistiques fiables fondées sur les priorités autochtones, les décisions stratégiques se sont montrées futiles et inefficaces pour réduire l'écart socioéconomique, et elles continueront de l'être jusqu'à ce que les parties prenantes disposent d'outils permettant de mesurer les progrès et les résultats. Si les décideurs ne disposent pas des outils de base pour prendre des décisions stratégiques éclairées et mesurer les résultats, le manque de données perpétuera l'écart socioéconomique.

Le manque de données et de statistiques nuit à la transparence et à la reddition de comptes

Sans données pour évaluer la performance et comparer la qualité et les niveaux de services, il est difficile de rendre tout gouvernement imputable à l'égard de l'écart socioéconomique qui perdure entre les Canadiens autochtones et allochtones.¹⁴ Sans accès à de l'information pertinente, la performance du gouvernement demeure obscure. L'absence d'information fait en sorte que les citoyens desservis par les gouvernements de Premières Nations, fédéral, provinciaux et territoriaux ne disposent pas des outils dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées et rendre les gouvernements imputables. Toute évaluation objective des progrès à l'égard des principaux enjeux des Premières Nations ou des solutions proposées sera limitée tant que les données nécessaires ne seront pas disponibles.¹⁵

La qualité, le détail et la disponibilité de ces données statistiques sont de la plus grande importance pour une gouvernance efficace. Non seulement ces données permettent-elles de prendre des décisions éclairées et de mesurer les résultats au fil du temps, mais elles procurent également aux citoyens de l'information essentielle sur l'économie, la société et l'environnement dont ils ont besoin pour rendre leurs gouvernements imputables.¹⁶ Comme l'indique Jeanette Steffler dans sa publication *Aboriginal Policy Studies*, il est nécessaire que les gouvernements disposent d'informations de qualité pour mettre en œuvre de solides politiques et programmes de façon efficace et pour faire preuve d'imputabilité et de transparence envers leurs citoyens. De telles informations sont la base sur laquelle les décisions fondées sur des données probantes sont prises et surveillées.¹⁷

Le public a besoin d'informations fiables pour rendre le gouvernement fédéral imputable de sa performance en ce qui a trait aux enjeux des Premières Nations. L'absence de ces informations essentielles nuit à la responsabilisation du gouvernement et au processus démocratique. En l'absence de données, les gouvernements mesurent leurs efforts en termes de dollars dépensés et se déchargent ainsi du manque de progrès. Aux yeux du public, cette mesure unidimensionnelle fait en sorte que le blâme pour le manque de progrès du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux est reporté sur les gouvernements de Premières Nations. Des sondages confirment que la plupart des Canadiens considèrent l'attention et les sommes accordées actuellement aux enjeux des Premières Nations comme inefficaces : de nombreux Canadiens sont d'avis que le Canada consacre trop d'argent aux enjeux des Premières Nations et qu'il serait plus avantageux pour les Autochtones de s'intégrer à la société canadienne dans son ensemble.¹⁸ L'absence de données fiables sur les enjeux des Premières Nations a joué un rôle déterminant dans la formation de ces perspectives mal éclairées.

Une meilleure compréhension de l'apport des Premières Nations à l'économie et de la complexité de l'écart socioéconomique favoriserait la réconciliation plutôt que de perpétuer des stéréotypes erronés et négatifs. Le public serait ainsi mieux informé, et tous les Canadiens seraient en mesure de rendre leurs gouvernements imputables de leur performance à l'égard des enjeux des Premières Nations.

Le manque de données nuit également à la transparence et à la reddition de comptes des gouvernements de Premières Nations. Les leaders de Premières Nations ont la responsabilité de gouverner dans l'intérêt suprême de leurs citoyens, et les citoyens ont la responsabilité de rendre leurs leaders imputables. L'information donne aux Premières Nations l'occasion de constater les domaines qui fonctionnent bien et ceux qui pourraient nécessiter des améliorations.¹⁹ Les données statistiques permettent également aux leaders de mieux comprendre les opportunités et les défis et d'apprendre d'autres Premières Nations.

PORTRAIT DE LA SITUATION EN MATIÈRE DE DONNÉES ET DE STATISTIQUES



PLUSIEURS ORGANISATIONS RECUEILLENT DES DONNÉES SUR LES AUTOCHTONES, notamment les organisations de Premières Nations, les agences de statistiques, les ministères et agences gouvernementaux et les universités.²⁰ Bien que des données sur les Autochtones existent, elles se trouvent rarement dans un format facilement accessible et ne peuvent généralement pas être désagrégées facilement, ce qui présente un défi important pour résoudre le problème du manque de données. Les organisations qui recueillent des données sur les Autochtones comprennent :

- **Statistique Canada**
- **Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN)**
- **Institut canadien d'information sur la santé**
- **Agences de statistiques provinciales et territoriales**
- **Ministères et agences des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux**
- **Assemblée des Premières Nations**
- **Institutions de la Loi sur la gestion financière des premières nations (LGF) : Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGF), Commission de la fiscalité des premières nations (CFPN) et Autorité financière des Premières Nations (FNFA)**
- **Association des agents financiers autochtones du Canada (AFOA)**
- **Autres organisations autochtones²¹**



Le tableau 1 dresse un portrait de la situation en ce qui a trait aux données sur les Autochtones, des principales organisations qui détiennent des ensembles de données sur les Autochtones et du rôle que le secteur du CGF spécialisé en données et statistiques jouera pour répondre aux besoins des gouvernements de Premières Nations.

TABLEAU 1 : SITUATION EN CE QUI A TRAIT AUX DONNÉES SUR LES AUTOCHTONES

Entité	Type d'entité	Agrégation des données et types de données
Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGF)	Organisation sans but lucratif dirigée par des membres des Premières Nations en vertu de la <i>Loi sur la gestion financière des premières nations</i> (LGF) qui s'associe aux gouvernements de Premières Nations pour développer leurs capacités financières et en matière de gouvernance ainsi que pour leur offrir des services de soutien en comptabilité afin de rehausser les systèmes de gestion financière autochtones. Le CGF recueille et conserve des données financières sur les Nations qui sont ses clientes.	<ul style="list-style-type: none"> Données sur la communauté Données financières
Commission de la fiscalité des premières nations (CFPN)	Organisation sans but lucratif dirigée par des membres des Premières Nations en vertu de la LGF qui régleme, soutient et favorise la perception d'impôts et de taxes par les Premières Nations en vertu de la LGF. La CFPN recueille et conserve des données fiscales sur les Nations qui sont ses clientes.	<ul style="list-style-type: none"> Données sur la communauté Données sur les pouvoirs fiscaux et juridictionnels
Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN)	Organisation sans but lucratif dirigée par des membres des Premières Nations ayant pour objectif stratégique de créer des ensembles de données significatifs et pertinents pour la prise de décisions par les gouvernements de Premières Nations. Principale entité pour réaliser de nouvelles enquêtes visant à recueillir des données précises sur les Autochtones, pour réaliser des études pertinentes sur le bien-être pour les Premières Nations et les autres ordres de gouvernement et pour fournir une capacité statistique aux gouvernements de Premières Nations. Envisage que chaque Première Nation atteigne une souveraineté en matière de données correspondant à sa propre vision du monde.	<ul style="list-style-type: none"> Données à l'échelle nationale, régionale et sous-régionale et ensembles de données fondés sur des données individuelles Données sur la santé et le bien-être ainsi que données socioéconomiques, sur la culture et sur la langue

TABLEAU 1 A CONTINUÉ

Entité	Type d'entité	Agrégation des données et types de données
Statistique Canada	Ministère du gouvernement fédéral du Canada ayant pour mission de fournir des informations statistiques de qualité au Canada et à sa population. Offre des services complets en matière de données et de statistiques au gouvernement, aux entreprises, aux établissements d'enseignement et aux citoyens. Tient à jour des données socioéconomiques et démographiques exhaustives par voie de recensement au sujet des communautés autochtones.	<ul style="list-style-type: none"> Données sur la communauté Données démographiques et socioéconomiques
Services aux Autochtones Canada (SAC)	Ministère du gouvernement fédéral du Canada supervisant la prestation de services entre le gouvernement du Canada et les gouvernements de Premières Nations. SAC tient à jour un registre de données au sujet des communautés de Premières Nations, notamment des données sur la population et sur l'emplacement géographique ainsi que les états financiers des gouvernements de Premières Nations.	<ul style="list-style-type: none"> Données sur la communauté Données démographiques et financières
Autres ministères et agences gouvernementaux et autres organisations	Nombre de gouvernements, ministères et agences du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux recueillent des données ciblées au sujet des populations autochtones au Canada. D'autres organisations recueillent également des données relatives à certains programmes et services précis. Ces ensembles de données sont souvent de portée limitée et ne portent que sur certains aspects de la population autochtone.	<ul style="list-style-type: none"> Données sur la communauté et à l'échelle nationale Divers types d'ensembles de données

Enquêtes et données administratives

Les données statistiques sur les Autochtones proviennent de deux sources principales: les enquêtes et les administrations.

DONNÉES D'ENQUÊTE

Les données d'enquête comprennent les enquêtes spéciales et le recensement de la population.

Recensement de la population

Le recensement, y compris l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, est la principale source de données statistiques actuelles sur les populations autochtones. Statistique Canada réalise cette enquête obligatoire afin d'obtenir régulièrement de l'information démographique et socioéconomique générale sur tous les Canadiens.²² Les données de recensement comprennent des données précises sur les Premières Nations, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuits. Ce recensement fournit toute une gamme d'informations sur tous les Canadiens qui permettent d'analyser les tendances générales des indicateurs socioéconomiques. Ces données sont utiles pour évaluer l'écart entre les Canadiens autochtones et allochtones au moyen de l'analyse de la tendance des indicateurs, notamment de l'Indice du bien-être des communautés, un indicateur global mesurant l'éducation, le revenu, l'emploi et le logement.²³

Bien que les données de recensement soient essentielles pour mesurer les écarts socioéconomiques généraux, elles sont insuffisantes pour évaluer le bien-être selon une perspective autochtone, et cette mesure ne tient pas compte des priorités autochtones.

Enquêtes spéciales

Les enquêtes spéciales permettent d'obtenir de l'information détaillée sur des sujets précis et pour des segments précis de la population.²⁴ Statistique Canada et le CGIPN ont réalisé de nombreuses enquêtes spéciales sur des populations et des régions ciblées. Le CGIPN a réalisé les enquêtes suivantes au cours des 20 dernières années, dont plusieurs étaient les premières en leur genre :

- **Enquête régionale sur la santé des Premières Nations**
- **Enquête régionale sur l'éducation, l'emploi et la petite enfance chez les Premières Nations**
- **Enquête sur le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi des Premières Nations**
- **Enquête sur la santé buccodentaire des Premières Nations**
- **Enquête auprès des communautés des Premières Nations**²⁵

Les contraintes des enquêtes spéciales sont qu'elles exigent beaucoup de ressources et qu'elles ne captent qu'un moment précis plutôt qu'une évolution dans le temps. Le CGIPN vise à réaliser ces enquêtes sur plusieurs années afin de fournir de précieuses données comparatives au fil du temps. Ce travail continu sera un complément au travail relatif aux données et aux statistiques économiques et financières des institutions de la LGF et sera d'une grande valeur pour les communautés de Premières Nations partout au Canada. Parmi les quelques enquêtes spéciales réalisées sur les populations autochtones, aucune jusqu'ici n'a disposé des ressources nécessaires pour expliquer l'écart socioéconomique.



DONNÉES ADMINISTRATIVES

Les données administratives sont les données recueillies par les ministères et les agences gouvernementaux dans le cadre de leurs programmes et de leurs activités ou aux fins de communication de l'information en conformité avec les accords de financement.²⁶ Bien que les données administratives soient abondantes, elles sont dispersées dans divers ministères fédéraux et provinciaux. Le ministère Services aux Autochtones Canada (SAC), à lui seul, détient plus de 160 bases de données liées aux populations autochtones.²⁷ Outre SAC, plus de 30 autres ministères fédéraux recueillent de l'information sur les populations autochtones et la conservent séparément, et chacun de ces ministères prend des décisions fondées sur de l'information incomplète, fragmentée ou souvent non vérifiée.²⁸ Il en résulte inévitablement des décisions stratégiques qui ne sont pas optimales. À ce problème s'ajoute le fait que les données recueillies par les ministères et les agences sont souvent concentrées sur les dépenses, sur ce qui a été accompli et sur ce qui a été produit plutôt que sur l'impact et les effets réels des programmes. Elles sont recueillies en fonction des priorités du gouvernement et non des priorités autochtones.

Les données économiques provenant de sources administratives comprennent les éléments suivants, qui sont importants pour soutenir une nouvelle relation financière, la DNUDPA et les Premières Nations :

- **Audits des gouvernements de Premières Nations**
- **Rapports fournis au gouvernement fédéral par les gouvernements de Premières Nations en conformité avec les accords de transfert**
- **Autres données recueillies auprès des Premières Nations par les agences fédérales**
- **Données recueillies et statistiques diffusées par les Premières Nations pour faciliter l'investissement et favoriser le développement économique**
- **Données recueillies par les participants à la LGF afin de soutenir leurs systèmes de gestion financière et d'émission d'obligations**
- **Données économiques et financières sur les Premières Nations recueillies par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux**



Les institutions de la LGF possèdent des connaissances pointues en ce qui a trait à la gestion financière, à la perception d'impôts et de taxes, aux emprunts et au développement économique des Premières Nations. Chaque institution de la LGF recueille des données et produits des informations statistiques pour soutenir l'accomplissement de son mandat.

Non seulement les données administratives sont-elles conservées séparément dans divers ministères et agences, mais elles sont également souvent dans un format difficile d'accès ou d'utilisation. Par exemple, les états financiers audités sont présentés en format PDF, et il n'existe aucun cadre de présentation uniforme, ce qui rend difficile l'analyse et la comparaison des données pour mieux comprendre les tendances régionales et nationales.

Les données administratives ne sont pas utiles aux parties prenantes des Premières Nations, car elles sont réparties dans de nombreux ensembles de données différents et n'ont pas été recueillies en fonction de leurs priorités, sans compter que les Premières Nations n'en sont pas propriétaires, ne les contrôlent pas, n'y ont pas accès et ne les possèdent pas. Il n'existe actuellement aucun organisme de coordination statistique permettant de rassembler et d'analyser cette information. Les ensembles de données administratives pourraient présenter un énorme potentiel de recherche s'il existait un organisme chargé de recueillir, de rassembler, de conserver et d'analyser les données provenant des différentes bases de données administratives.

Les fondateurs des institutions de la LGF avaient envisagé un institut de la statistique comme organisme de collecte de données administratives qui aurait constitué un des principaux éléments de

la LGF. Pour atteindre cet objectif, les fondateurs ont créé l'Institut de la statistique des Premières Nations (ISPN). Le mandat de l'ISPN était large et ne visait pas spécifiquement les aspects financiers et économiques. En raison de compressions budgétaires du gouvernement fédéral ainsi que de l'incapacité à remplir ce mandat trop large, l'ISPN a été dissous en 2013. L'histoire de l'ISPN est une leçon en regard des défis actuels. Tout d'abord, il y a l'importance d'établir un mandat ciblé sur des données et des statistiques économiques et financières. Ensuite vient l'importance de tirer parti des connaissances et des capacités spécialisées des institutions de la LGF au sujet des enjeux financiers et économiques des Premières Nations.

Les institutions de la LGF possèdent des connaissances pointues en ce qui a trait à la gestion financière, à la perception d'impôts et de taxes, aux emprunts et au développement économique des Premières Nations. Chaque institution de la LGF recueille des données et produits des informations statistiques pour soutenir l'accomplissement de son mandat. Les institutions de la LGF, dont le réseau actuel compte plus de 300 gouvernements de Premières Nations relevant du cadre de la LGF, sont en bonne posture pour assurer une mise en œuvre réussie d'une Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF.

Gouvernance des données

L'existence de données administratives pose un problème de gouvernance des données : les ensembles de données sont utilisés selon les priorités du gouvernement fédéral, plutôt que les priorités des Premières Nations, et sont gérés et contrôlés par des gouvernements allochtones. Les sujets de la collecte de données n'ont pas accès aux données qui les concernent et n'exercent aucun contrôle sur ces dernières, et l'engagement, la collaboration ou la consultation auprès des communautés de Premières Nations aux fins de la collecte, de la gestion et de la propriété de ces informations sont minimales.²⁹ Le refus d'inclure les peuples autochtones dans la gouvernance de ces données et de leur en accorder la propriété s'inscrit dans l'approche paternaliste et coloniale du gouvernement à l'égard des peuples autochtones et est contraire aux principes de la DNUDPA. L'exclusion des Premières Nations de la gouvernance des données n'a fait que creuser l'écart entre les décisions politiques et les valeurs autochtones.

Le CGIPN et ses partenaires régionaux affirment que, contrairement à ce qui a été fait par le passé en matière de collecte de données sur les populations autochtones, les peuples autochtones doivent pouvoir contrôler le processus de collecte et la façon dont les données sont utilisées. Il a défini ces droits comme étant les principes de PCAP, soit les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession.³⁰

Voilà l'occasion de rendre les données sur les Premières Nations aux Premières Nations. La collecte, le regroupement et l'analyse de ces informations par des organisations dirigées par des membres des Premières Nations permettraient non seulement la prise de décisions mieux éclairées par les décideurs de tous les ordres de gouvernement, mais également de franchir une nouvelle étape vers la réconciliation. Cela permettrait de rendre les données sur les Premières Nations aux Premières Nations, de renforcer la capacité des gouvernements de Premières Nations de prendre les mesures nécessaires pour atteindre leurs propres objectifs et d'améliorer les processus de prise de décisions qui ont une incidence sur la vie des citoyens autochtones.

« La collecte d'informations et leur utilisation ultérieure sont essentiellement de nature politique. Dans le passé, on ne demandait pas aux autochtones quelles informations il fallait recueillir, qui devrait s'en charger, qui devrait le tenir à jour, ni qui devait y avoir accès. Ces informations ne correspondaient pas nécessairement aux questions que se posaient les peuples autochtones, à leurs priorités et à leurs préoccupations. **Comme la collecte de données a fréquemment été imposée de l'extérieur, elle s'est fréquemment heurtée à des résistances.** »³¹

– Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA)

Un organisme de coordination statistique autochtone qui recueillerait et analyserait les données économiques et financières serait une importante première étape; toutefois, les institutions de la LGF sont d'avis que des partenariats relatifs aux données seront essentiels à l'amélioration de la gouvernance des données et pour remédier au manque de données et de statistiques. Les données économiques et financières sont très importantes pour les institutions de la LGF, mais la collecte d'informations de nature sociale, culturelle et sur la santé est tout aussi importante pour les parties prenantes autochtones. La collecte de données exige de nombreuses ressources, et aucune organisation ne dispose actuellement de la capacité et de l'acceptation sociale nécessaires pour s'attaquer unilatéralement au manque de données et de statistiques.³²

Des données économiques et sociales existent dans divers emplacements, ministères et organisations. Ces données sont conservées séparément et sont peu reliées entre elles, et les Premières Nations n'y ont qu'un accès restreint et n'en sont pas propriétaires. Des partenariats pourraient permettre de regrouper ces données aux fins de gestion, de stockage et d'analyse, selon les principes de PCAP.

Les partenaires pouvant remédier au manque de données et de statistiques seraient les parties détenant les bases de données existantes, celles qui réalisent la collecte de données et celles qui ont le droit d'accéder à ces données et d'en être propriétaires.

Ces partenaires pourraient comprendre :

- **les communautés de Premières Nations, leurs Nations et leurs gouvernements;**
- **le CGIPN et son réseau de partenaires régionaux;**
- **d'autres organisations et parties prenantes des Premières Nations;**
- **les ministères et agences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux;**
- **d'autres organismes de collecte de données.**

L'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF nécessitera de travailler en partenariat avec le CGIPN, un organisme de statistiques des Premières Nations axé sur les communautés. La stratégie du CGIPN consiste à établir un réseau de centres régionaux de gouvernance de l'information spécialisés et apolitiques dirigés par et pour les Premières Nations de chaque région. Ces centres régionaux seront outillés de manière à pouvoir répondre aux besoins locaux et régionaux, et un centre national – qui travaillera en collaboration avec ses partenaires régionaux – sera outillé pour répondre aux besoins des Premières Nations qui sont les mieux servis à l'échelle nationale. Les organisations spécialisées, telles que l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF, auront ainsi un meilleur accès aux données et pourront en faire un meilleur usage, tout en protégeant et en respectant les droits des Premières Nations à l'égard de leurs données. Il s'agit de regrouper les Nations pour résoudre un problème commun de capacité en matière de services liés aux données à l'échelle locale, régionale et nationale.



Des données économiques et sociales existent dans divers emplacements, ministères et organisations. Ces données sont conservées séparément et sont peu reliées entre elles, et les Premières Nations n'y ont qu'un accès restreint et n'en sont pas propriétaires.

L'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF jouera un rôle clé dans le nouveau contexte de gouvernance des données des Premières Nations et permettra de mettre l'accent sur les études et les données économiques et financières. Ce faisant, l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF bâtira ses propres capacités internes en matière de données et de statistiques, une composante essentielle du projet Feuille de route et de la réconciliation économique. Le CGIPN et l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF travailleront en collaboration et se compléteront pour répondre aux besoins en matière de données et de statistiques des communautés de Premières Nations partout au Canada. La haute direction du CGIPN et des institutions de la LGF poursuivent activement les discussions en vue d'une collaboration et consolideront cette relation dans un protocole d'entente afin d'en maximiser la valeur pour leurs Premières Nations clientes respectives.

Les avantages réciproques comprendraient une meilleure information en appui à la prise de décisions par les gouvernements autochtones, fédéral et provinciaux ainsi que par les organisations autochtones. Les partenariats seraient particulièrement avantageux pour les gouvernements de Premières Nations, car ils leur assureraient la propriété, le contrôle, l'accès et la possession de leurs propres données, soit les données nécessaires à l'autonomie gouvernementale.



UNE VOIE À SUIVRE

LES INSTITUTIONS DE LA LGF ONT DÉJÀ DÉMONTRÉ

ce qui peut être accompli lorsque l'on s'appuie sur des données et des statistiques économiques et financières pour prendre des décisions fondées sur des données probantes. En octobre 2020, le Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGF) a publié *l'Étude sur les sources de recettes des Premières Nations*.³³ En l'absence de données facilement accessibles, le CGF a entrepris une étude sur les sources de recettes afin de quantifier l'incidence de la COVID-19 sur l'économie autochtone. Ce rapport a permis de mieux comprendre l'économie des Premières Nations, particulièrement en ce qui a trait aux recettes autonomes, telles que les recettes générées par les gouvernements de Premières Nations par l'entremise d'entreprises publiques. Pour la première fois, le CGF a été en mesure de quantifier l'ampleur de l'économie des Premières Nations à l'échelle nationale et d'estimer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les gouvernements de Premières Nations.



Ce rapport a fourni de l'information exacte en temps opportun qui a servi à prendre des décisions stratégiques éclairées. Il a permis au gouvernement du Canada d'identifier un besoin et d'y répondre intelligemment au moyen de décisions fondées sur des données probantes. En se fondant sur l'analyse du CGF de l'incidence de la pandémie mondiale sur l'économie des Premières Nations, Services aux Autochtones Canada a annoncé l'Initiative de revenus autonomes dans les communautés autochtones. Ce programme a fourni 332,8 millions de dollars en vue de compenser une partie des recettes autonomes perdues et de soutenir les gouvernements de Premières Nations dans le développement de leur capacité financière à s'autogouverner.³⁴

Aucun gouvernement ni aucune organisation ne fait la collecte ou l'analyse du type d'informations contenues dans le rapport du CGF. Avant la publication de ce rapport, le gouvernement du Canada n'avait aucun moyen de connaître l'étendue et la portée de l'économie des Premières Nations au Canada. Les institutions de la LGF ont ainsi démontré que l'innovation en matière de données et de statistiques était possible et pouvait être le fondement d'un processus amélioré de prise de décisions. Il est essentiel que ce type de données puissent être recueillies aux fins de la prise de décisions stratégiques ayant une incidence sur la vie des citoyens des Premières Nations.



Application de la DNUDPA et instauration d'une nouvelle relation financière

Les institutions de la LGF s'attaqueront au manque de données et de statistiques économiques en participant à une initiative visant à recueillir, à stocker et à analyser des données financières et administratives sur les Autochtones dans l'intérêt des gouvernements, des citoyens et des institutions de Premières Nations. Ces données serviront également aux gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'à tous les Canadiens. Une base de données économiques autochtones exhaustive procurera aux gouvernements de Premières Nations un accès à des données valides et intègres dans lesquelles ils pourront avoir confiance. Les leaders autochtones auront un portrait plus juste des réalités économiques de leurs communautés et seront en meilleure posture pour planifier l'avenir. L'analyse statistique sera utile à tous les ordres de gouvernement en permettant la prise de décisions fondées sur des données probantes et des politiques qui fonctionnent.

Soutien de la planification et de la prise de décisions fondées sur des données probantes

La mise en œuvre de la DNUDPA nécessitera que les données soient disponibles et valides, ce qui signifie non seulement plus de données, mais également des données fiables pour tous les ordres de gouvernement. Les institutions de la LGF soutiendront les gouvernements de Premières Nations, fédéral et provinciaux dans leur parcours vers la guérison et la réconciliation en leur fournissant des analyses de données et de statistiques économiques et financières exactes aux fins de l'établissement des priorités, de la planification et de l'évaluation des progrès. À l'aide des données, les gouvernements pourront créer des référentiels nationaux et régionaux afin de mieux comprendre les défis associés au statu quo et de mesurer la progression vers un avenir meilleur. De meilleures données donnent lieu à une meilleure information en soutien de résultats significatifs permettant aux gouvernements de prendre des décisions fondées sur des données probantes. Les institutions de la LGF favoriseront la réconciliation en veillant à ce que les Premières Nations aient accès aux données les concernant – des données qui sont depuis longtemps recueillies et contrôlées par des institutions allochtones – et soient en mesure de les utiliser.

Grâce à un ensemble de données exhaustif, chaque Première Nation aura accès à toutes les données concernant son gouvernement et ses communautés. Ces données peuvent être fournies sous forme de données brutes ou sous forme de rapports plus accessibles pour les leaders de communautés autochtones et les décideurs. Tant l'accessibilité aux données que leur facilité d'utilisation seront des services importants offerts par les institutions de la LGF.



Favoriser l'efficacité bureaucratique

Les données sur les Premières Nations sont dispersées parmi plusieurs ministères et agences gouvernementaux, et aucun secteur du gouvernement n'a de portrait complet de la situation financière et administrative des Premières Nations. Avant la réalisation de *l'Étude sur les sources de recettes des Premières Nations*, les agences gouvernementales n'avaient qu'une vague idée de l'ampleur de l'économie des Premières Nations. Pendant trop longtemps, un labyrinthe de structures, de processus et d'institutions coloniaux ont caractérisé les relations Couronne-Autochtones. Des données fiables et disponibles permettraient de créer une occasion de changement transformationnel et de gouvernance efficace.

Des données de grande qualité et pertinentes sur le plan culturel sont essentielles pour établir une politique qui fonctionne. Cela appuierait la recherche sur laquelle les programmes et les initiatives stratégiques seraient fondés et fournirait les moyens de mesurer leur efficacité.³⁵

- **Le gouvernement du Canada pourrait mesurer l'efficacité de ses programmes au moyen d'une méthode objective et déterminer si l'argent des contribuables est dépensé de façon réellement bénéfique pour les peuples autochtones du Canada.**
- **Les gouvernements pourraient se fier sur des données de qualité et des analyses statistiques correspondant aux valeurs et aux priorités autochtones. L'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF reflétera les valeurs et la vision du monde des Premières Nations du Canada et offrira une approche de traitement des enjeux stratégiques qui sera appropriée sur le plan culturel, fondée sur des données probantes et pertinente pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.**
- **Des mécanismes de reddition de comptes reposant sur des mesures objectives au sein des ministères des gouvernements fédéral et provinciaux permettraient de veiller à ce que les programmes et les projets internes répondent aux objectifs.**

Promouvoir la possibilité d'exercer des choix au sein d'une nouvelle relation financière

De meilleures statistiques soutiendraient la mise en œuvre de la DNUDPA en améliorant la capacité financière de s'autogouverner, puisqu'elles créeraient **la base d'une reddition de comptes réciproque et la possibilité d'exercer des choix au sein d'une nouvelle relation financière**. Plus grande est la souplesse relative à un transfert, plus il est nécessaire de s'assurer que les transactions sont exécutées conformément aux principes comptables généralement reconnus.³⁶ Les données et les statistiques doivent être à la base d'une nouvelle relation financière afin de permettre aux parties prenantes de comparer la qualité et le niveau des services, de faciliter les formules de transfert ou de péréquation et de mesurer la performance, les résultats et les innovations.³⁷ Le recours à des données et à des statistiques financières, lesquelles peuvent décrire les transactions financières d'un gouvernement sous forme de comptes publics, permettrait tant aux gouvernements de Premières Nations qu'au gouvernement du Canada de poursuivre le changement.

Les statistiques favoriseraient une nouvelle relation financière comme suit :

- Normes de services et d'infrastructures comparables pour les Canadiens autochtones et allochtones
- Projections du coût des services
- Transferts fondés sur des formules
- Information sur les recettes du gouvernement et l'évaluation des recettes
- Formules de péréquation
- Finances et comptes publics
- Qualité de la gestion et efficacité opérationnelle des projets d'infrastructures
- Autres statistiques administratives en appui à l'exercice de nouveaux pouvoirs et de nouvelles responsabilités
- Promotion de la recherche universitaire appliquée



De meilleures données et statistiques amélioreraient la relation financière actuelle dans une certaine mesure et ouvriraient la porte à d'autres innovations, notamment à des transferts fondés sur des formules. **Le manque de données restreint les possibilités d'apporter des changements.** Des données fiables et disponibles permettraient l'élaboration de formules transparentes en vue de déterminer les transferts du gouvernement fédéral aux gouvernements de Premières Nations, en fonction de facteurs de coûts précis associés à des caractéristiques socioéconomiques et démographiques précises. Ces ensembles de données permettraient aux institutions de la LGF d'analyser plus en détail les politiques économiques et financières pouvant mener à la réconciliation économique.

Favoriser l'autodétermination

Les données et les statistiques favoriseront l'autodétermination des Premières Nations et permettront à leurs gouvernements de prendre des décisions éclairées pour l'élaboration de leur propre parcours vers l'avenir. Les capacités en matière de données économiques et de statistiques permettront d'obtenir de l'information précise et transparente au sujet des ressources utilisées par les gouvernements et de déterminer si ces ressources ont bénéficié aux communautés autochtones. Dans le cadre de la relation financière actuelle, les gouvernements de Premières Nations rendent des comptes au gouvernement fédéral et détaillent l'utilisation des transferts fédéraux conformément aux lignes directrices du gouvernement fédéral. Cette structure fait en sorte que les gouvernements de Premières Nations sont davantage imputables envers le gouvernement fédéral qu'envers leurs propres citoyens, et ce, sans que le gouvernement fédéral ait à rendre de comptes sur sa performance à l'égard des priorités autochtones.

À l'inverse, les données et statistiques favoriseraient l'autodétermination des peuples autochtones en créant une reddition de comptes réciproque et une transparence entre les gouvernements autochtones et allochtones. Les données et les statistiques permettraient de clarifier les responsabilités financières et relatives aux services ainsi que la performance de chaque gouvernement. Pour la première fois, les gouvernements pourraient déterminer, mesurer et gérer la constance des niveaux de service à l'échelle du pays.³⁸

La disponibilité des données économiques et financières et les capacités statistiques sont nécessaires à une nouvelle relation financière et favoriseront l'autonomie des peuples autochtones. De l'information exacte et accessible en temps opportun, qui reflète les priorités des Premières Nations, renforcera la capacité des gouvernements de Premières Nations de s'autogouverner et de faire le nécessaire pour atteindre leurs propres objectifs.³⁹ Grâce à ces données économiques et financières, les gouvernements de Premières Nations pourront choisir de mettre au point des mesures de l'écart socioéconomique et mieux comprendre les causes et les solutions, notamment en ce qui a trait aux aspects démographiques (scolarité, revenu, taux d'emploi, conditions de logement, etc.), ainsi que le financement lié à une politique ou un programme particulier ou encore les avantages de la LGF. À l'aide de données réelles, les gouvernements de Premières Nations pourront mesurer l'efficacité de politiques précises de manière objective.

- Les leaders des gouvernements de Premières Nations seront en mesure d'évaluer les politiques financières et leur impact socioéconomique au fil du temps ainsi que par rapport aux autres communautés autochtones (grâce à des comparaisons au moyen de données rendues anonymes) :
 - L'efficacité des politiques pourra être mesurée dans le temps pour déterminer si certains programmes et projets doivent se poursuivre ou être modifiés afin de mieux répondre aux besoins des communautés.
 - En se comparant à d'autres gouvernements de Premières Nations, les leaders autochtones pourront déterminer si certaines politiques efficaces appliquées par d'autres gouvernements de Premières Nations pourraient être bénéfiques pour leurs communautés.
- Les leaders des Premières Nations prendront les devants pour mener dans l'avenir les études fondées sur les données et les statistiques qui seront les plus utiles pour leurs communautés.
- L'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF fournira des moyens de mesurer de façon objective la politique financière et les progrès économiques, tout comme la Loi sur l'administration financière fournit des normes objectives pour l'évaluation des systèmes de gestion financière.

Dans le cadre de la relation financière actuelle, les gouvernements de Premières Nations rendent des comptes au gouvernement fédéral... Cette structure fait en sorte que les gouvernements de Premières Nations sont davantage imputables envers le gouvernement fédéral qu'envers leurs propres citoyens, et ce, sans que le gouvernement fédéral ait à rendre de comptes sur sa performance à l'égard des priorités autochtones.

L'INITIATIVE SUR LES STATISTIQUES

- | Les institutions de la LGF sont en bonne posture pour travailler avec les gouvernements de Premières Nations à l'établissement des priorités autochtones en vue de la collecte, de l'analyse et de la gouvernance des données.

LES INSTITUTIONS DE LA LGF DÉVELOPPERONT des capacités en matière de statistiques économiques et financières afin de soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes qui bénéficieront aux membres et aux gouvernements de Premières Nations, à leurs institutions ainsi qu'aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Grâce à une collaboration active avec les parties prenantes, y compris le CGIPN, elles fourniront des analyses statistiques en fonction des priorités des gouvernements de Premières Nations. Ces solutions combleront le manque de données existantes et fourniront de nouvelles études statistiques sur lesquelles les gouvernements de Premières Nations, fédéral et provinciaux pourront s'appuyer pour élaborer les politiques qui auront une incidence sur la vie des peuples autochtones.

Les institutions de la LGF fourniront deux principales solutions en matière de statistiques:

1. **une base de données exhaustive qui répondra aux besoins des gouvernements et des institutions de Premières Nations;**
2. **des analyses statistiques sur lesquelles les gouvernements de Premières Nations et les autres ordres de gouvernement pourront s'appuyer pour élaborer des politiques fondées sur des données probantes.**

Il est important de déterminer l'étendue de l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF, car cela établira une concentration et une spécialisation qui permettront de remédier au manque actuel de données économiques et financières sur les Premières Nations. De plus, une telle spécialisation mettra à profit les forces des institutions de la LGF et assurera le succès des avancées de l'Initiative sur les statistiques. Une étude de cas portant sur deux Premières Nations (les Premières Nations Oji-Cree et Secwepemc) publiée par *World Development* montre que des facteurs économiques tels que l'emploi et les recettes ont une incidence considérable sur le bien-être des communautés de Premières Nations.⁴⁰ Cette étude montre l'importance de lier les décisions stratégiques à des mesures économiques objectives afin de favoriser des sociétés qui sont non seulement prospères, mais également résilientes et en santé.

Puisque plus de la moitié des Premières Nations relevant de la *Loi sur les Indiens* participent déjà à la LGF, les institutions de la LGF sont en bonne posture pour travailler avec les gouvernements de Premières Nations à l'établissement des priorités autochtones en vue de la collecte, de l'analyse et de la gouvernance des données.

Les institutions de la LGF anticipent que la stratégie suivante servira de fondement à la relation de collaboration avec les gouvernements de Premières Nations :

1. **Consultation continue entre les institutions de la LGF et les gouvernements de Premières Nations à l'échelle du Canada et élaboration de solutions statistiques issues d'une collaboration active.**
2. **Enquêtes sur la qualité et l'orientation des services de statistiques en vue de déterminer les priorités des Premières Nations.**
3. **Accessibilité aux données pour tous les gouvernements de Premières Nations.**

Établissement d'une base de données exhaustive

Les bases de données actuelles sont réparties parmi diverses sources, ce qui accentue le manque de données. Une étude réalisée par le *Journal of Northern Studies* a révélé que la possibilité de prendre des décisions stratégiques fondées sur des données probantes est limitée pour de nombreuses populations autochtones en raison du manque de données.⁴¹ Les institutions de la LGF résoudront ce problème en établissant une **base de données économiques et financières autochtones exhaustive**. Les institutions de la LGF harmoniseront les ensembles de données administratives détenus par Statistique Canada (y compris les données de recensement), par Services aux Autochtones Canada et par d'autres ministères. En combinant ces ensembles de données existants, l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF sera en mesure d'offrir une multitude de ressources en matière de données économiques et financières autochtones aux gouvernements de Premières Nations et aux parties prenantes.

Ces ensembles de données comprendront des données tirées des sources suivantes :

- Données de recensement détaillées obtenues par des communautés de Premières Nations.
- États financiers des gouvernements de Premières Nations.
- Ensembles de données détenus par SAC, y compris les données du registre, sur l'emplacement géographique et sur la gouvernance.
- Ensembles de données accessibles au public par les sites Web de chaque gouvernement de Première Nation.
- Ensembles de données économiques et commerciales autochtones publiés par les ministères fédéraux et provinciaux ou les sociétés d'État.
- Ensembles de données économiques publiés par des organismes de recherche sans but lucratif.
- Autres études et rapports, classés par catégorie, qui sont accessibles au public.

Progression de l'analyse statistique

Une fois les ensembles de données existants regroupés, les institutions de la LGF continueront de consulter les gouvernements de Premières Nations et les autres parties prenantes en vue de déterminer les priorités autochtones pour la cueillette et l'analyse de nouvelles données. Tout au long de ce processus, **les institutions de la LGF réaliseront des études statistiques et la collecte de données** sur lesquelles les gouvernements de Premières Nations pourront s'appuyer pour prendre des décisions stratégiques fondées sur des données probantes. À titre d'exemple, une étude réalisée par le *Journal of Information, Information Technology & Organizations* a démontré un lien entre l'investissement dans l'information et les technologies de communication et les principales mesures de capital social.⁴² Avoir une base de données exhaustive composée de multiples ensembles de données permettra aux leaders autochtones de faire ce genre d'association afin de prendre de meilleures décisions stratégiques.

Cette base de données exhaustive offrira de nouvelles occasions d'analyse statistique pouvant servir d'assise à la prise de décisions fondées sur des données probantes à l'égard des priorités autochtones, une première.

Ces occasions pourraient permettre de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les principaux facteurs qui contribuent à un plus grand bien-être socioéconomique?
- L'éloignement géographique affecte-t-il le bien-être socioéconomique des communautés autochtones? Si oui, les formules actuelles de transfert et de recettes tiennent-elles compte des disparités socioéconomiques liées à l'emplacement géographique?
- L'accès à du financement par les gouvernements de Premières Nations se traduit-il par une amélioration du bien-être de la communauté? La source de financement a-t-elle une incidence sur cette relation?
- Est-ce que certains types d'investissements dans les immobilisations corporelles se traduisent par de meilleurs résultats sur le plan socioéconomique? Les programmes d'immobilisations et les sources de financement actuels ciblent-ils ces catégories d'investissements dans les immobilisations?
- Les recettes autonomes sont-elles associées à de meilleurs résultats à long terme sur le plan social pour les communautés autochtones?
- Quels sont les facteurs qui contribuent à une meilleure connaissance des langues autochtones et au succès des initiatives de revitalisation linguistique?

L'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF permettra de réaliser des études fondées sur des données probantes en vue de fournir des recommandations éclairées relatives aux politiques économiques et financières. Cela favorisera la progression de la nouvelle relation financière et donnera accès à des informations utiles dans le domaine du développement économique des Premières Nations ainsi que pour la progression d'autres priorités énoncées dans la Feuille de route, notamment : le développement des infrastructures des communautés de Premières Nations, l'accroissement des pouvoirs juridiques et fiscaux et les occasions de regroupement. Grâce à la collaboration avec les gouvernements de Premières Nations, les organisations sœurs de la LGF, le CGIPN, les partenaires et les parties prenantes, l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF jouera un rôle de premier plan pour faire de la réconciliation économique une réalité.

Des données et des statistiques exhaustives pour les gouvernements de Premières Nations permettront de faire des modélisations aux fins d'une meilleure planification du développement économique, de flux de recettes potentiels tirés des impôts et taxes et des entreprises, des besoins financiers pour développer les infrastructures de la communauté et de l'impact potentiel de l'emploi et du revenu. Cela permettra aux leaders de communautés de Premières Nations et à leurs partenaires de faire progresser l'économie autochtone locale.

L'avancement du mandat relatif aux statistiques des institutions de la LGF est essentiel pour remédier au manque de données et de statistiques économiques et financières autochtones et pour rendre possible l'exercice de choix au sein d'une nouvelle relation financière. Les gouvernements de Premières Nations et les autres parties prenantes bénéficieront d'une source de données économiques et financières autochtones exhaustive et fiable sur laquelle s'appuyer dans la prise de décisions stratégiques tout en adhérant aux principes de propriété des données par les peuples autochtones et d'autodétermination de ces derniers.

L'avancement du mandat relatif aux statistiques des institutions de la LGF est essentiel pour remédier au manque de données et de statistiques économiques et financières autochtones et pour rendre possible l'exercice de choix au sein d'une nouvelle relation financière.



CONCRÉTISATION DE L'INITIATIVE SUR LES STATISTIQUES

L'ÉLARGISSEMENT DU MANDAT DES INSTITUTIONS de la LGF et le développement de capacités en matière de statistiques par ces dernières se feront selon une approche en trois phases visant le développement progressif de la capacité interne, l'établissement de bases de données exhaustives et la prestation de solutions statistiques. Ce cadre représente dès le départ une valeur considérable pour les gouvernements de Premières Nations et les autres parties prenantes et pose les bases du succès à long terme de cette organisation de statistiques autochtones. Le tableau 2 résume chacune de ces phases.

**TABLEAU 2 : PHASES DE L'INITIATIVE SUR LES STATISTIQUES
DES INSTITUTIONS DE LA LGF**

Phase 1: CRÉATION	Phase 2: EXPANSION	Phase 3: MATURITÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Modifier la LGF de manière à inclure un mandat relatif aux données et aux statistiques économiques et financières • Établir l'Initiative sur les statistiques au sein des institutions de la LGF • Consulter activement les gouvernements de Premières Nations au sujet de leurs besoins en matière de données et de statistiques économiques et financières • Établir des partenariats collaboratifs avec les organisations de statistiques existantes, notamment le CGIPN • Entreprendre la création d'une base de données économiques et financières autochtones exhaustive • Assurer la qualité, la validité et l'accessibilité des données afin qu'elles soient fiables pour les gouvernements de Premières Nations 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer de nouveaux ensembles de données qui ajouteront de la valeur pour les leaders de Premières Nations et les décideurs • Collaborer avec les partenaires de manière à faire croître les ensembles de données économiques et financières • Augmenter le nombre de Premières Nations participant à l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF • Soutenir des transferts fondés sur des formules et des cadres de péréquation objectifs et évaluer les résultats • Fournir des recommandations fondées sur des données probantes relativement aux politiques économiques et financières 	<ul style="list-style-type: none"> • Jouer un rôle de premier plan dans l'avancement des études sur les politiques économiques et financières autochtones • Interactions continues avec les communautés de Premières Nations • Faire la synthèse des études statistiques avec la sagesse qualitative des communautés de Premières Nations • Une fois l'Initiative à maturité, établir un institut indépendant de statistiques économiques et financières relevant de la LGF



PHASE 1: CRÉATION D'UNE BASE DE DONNÉES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES AUTOCHTONES EXHAUSTIVE ET ÉTABLISSEMENT DE L'INITIATIVE SUR LES STATISTIQUES AU SEIN DES INSTITUTIONS DE LA LGF

La phase 1 consiste à créer une base de données économiques et financières autochtones exhaustive et à développer les capacités en matière de statistiques au sein des institutions de la LGF pour en faire bénéficier les gouvernements de Premières Nations et les parties prenantes. Ce mandat élargi répondra aux besoins des gouvernements de Premières Nations et incarnera les valeurs culturelles des peuples autochtones du Canada. **La première étape** est de consulter les gouvernements de Premières Nations.

L'objectif de cette consultation comprend ce qui suit :

- **Déterminer les services de statistiques que souhaitent les gouvernements et les organisations de Premières Nations.**
- **Tenir compte du degré de connaissances statistiques des gouvernements de Premières Nations et du type de formation ou de soutien qu'ils souhaitent obtenir à cet égard.**
- **Évaluer les processus statistiques actuellement utilisés par les Premières Nations.**
- **Déterminer les obstacles à l'utilisation de statistiques dans la prise de décisions stratégiques**

La deuxième étape consiste à regrouper les données économiques et financières accessibles au public liées aux gouvernements et aux communautés de Premières Nations et à créer une base de données économiques et financières autochtones exhaustive. La création de cette base de données économiques sera un élément essentiel pour que les institutions de la LGF puissent jouer un plus grand rôle de soutien auprès des gouvernements de Premières Nations en créant de nouvelles solutions statistiques. Les ensembles de données seront regroupés à partir de diverses sources, notamment : données de recensement de Statistique Canada, données du registre de Services aux Autochtones Canada, états financiers des gouvernements de Premières Nations, ensembles de données disponibles auprès des divers gouvernements de Premières Nations et ensembles de données disponibles auprès d'autres gouvernements et organisations. Cette approche permettra d'obtenir une base de données de grande valeur moyennant un coût relativement faible.

Les ensembles de données seront regroupés à partir de diverses sources, notamment : données de recensement de Statistique Canada, données du registre de Services aux Autochtones Canada, états financiers des gouvernements de Premières Nations, ensembles de données disponibles auprès des divers gouvernements de Premières Nations et ensembles de données disponibles auprès d'autres gouvernements et organisations.

La troisième étape consiste à offrir des solutions statistiques aux gouvernements de Premières Nations et aux organisations autochtones en lien avec les résultats de la consultation de la première étape. Les principaux types de solutions statistiques comprennent :

- **La réalisation d'études stratégiques fondées sur des statistiques pour les gouvernements de Premières Nations, tant des études propres à la Nation que des études plus générales pertinentes pour plusieurs gouvernements de Premières Nations. Ces études seraient fondées sur les consultations mentionnées à la première étape et les données existantes regroupées à la deuxième étape.**
- **Le maintien d'un cycle de rétroaction continue des gouvernements de Premières Nations pour étayer les solutions statistiques continues. Après chaque livraison d'une solution statistique, l'équipe de l'Initiative sur les statistiques cherchera à obtenir des rétroactions au moyen d'un questionnaire de rétroaction standard. Les rétroactions seront recueillies afin d'évaluer l'efficacité des solutions statistiques livrées. Ce processus distingue les services de statistiques de ceux offerts par d'autres organisations de statistiques, puisque les gouvernements de Premières Nations auront une influence directe sur les solutions statistiques livrées. Cette étape permettra de s'assurer que les peuples autochtones participent au processus d'études statistiques ainsi qu'à l'interprétation des analyses statistiques.**
- **La réalisation d'études stratégiques fondées sur des statistiques pour d'autres parties prenantes, ces études pouvant servir à tous les ordres de gouvernement dans le cadre d'une approche stratégique fondée sur des données probantes.**

La quatrième étape consiste à déterminer les manques de données qui empêchent les institutions de la LGF d'offrir aux gouvernements de Premières Nations les services de statistiques souhaités. Les institutions de la LGF élaboreront un plan relatif aux données devant être recueillies pour répondre aux besoins des gouvernements de Premières Nations ainsi que pour travailler avec les partenaires dans le cadre du processus de collecte de données. Ce plan façonnera l'expansion continue de l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF jusqu'à la phase 2.

Soutien demandé au gouvernement fédéral pour la phase 1

Le développement des capacités statistiques nécessitera du gouvernement fédéral qu'il adopte une **modification législative de la LGF** afin d'élargir le mandat des institutions de la LGF de manière à inclure la collecte de données économiques et financières et l'analyse statistique. Cette modification législative devra également comprendre la protection des renseignements personnels pour les données détaillées afin de protéger les droits des gouvernements de Premières Nations relatifs aux données. En lien avec cette modification législative, les institutions de la LGF auront besoin de **plus de ressources** pour augmenter leurs capacités statistiques internes de manière à bien servir les Premières Nations participant à la LGF. Ces ressources additionnelles serviront à engager du personnel, à créer des systèmes de traitement et de stockage des données, à augmenter les capacités internes du personnel en matière de statistiques et à couvrir les dépenses liées aux interactions avec les participants à la LGF (p. ex. la mobilisation des clients, les déplacements et l'élaboration d'outils de formation).

Les solutions statistiques fournies serviront les intérêts des gouvernements de Premières Nations partout au Canada. Pour maximiser l'intégration de ces solutions statistiques, les institutions de la LGF auront besoin de ressources pour offrir un soutien relatif aux statistiques aux gouvernements de Premières Nations qui ne réalisent pas d'autres activités dans le cadre de la LGF. Cette adhésion aux services de statistiques pourrait être financée au moyen de recettes supplémentaires versées aux institutions par le gouvernement fédéral en fonction du nombre de Premières Nations demandant des services de statistiques.

Les ministères fédéraux Services aux Autochtones Canada, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, et Statistique Canada détiennent un volume considérable de données économiques et financières au sujet des populations et des gouvernements de Premières Nations du Canada. Les institutions de la LGF s'efforceront de conclure une entente avec ces ministères énonçant leur soutien du mandat économique et financier et leur accord pour partager leurs ensembles de données. Le gouvernement du Canada pourra ainsi montrer sa volonté de soutenir le contrôle et la propriété par les peuples autochtones des données les concernant et son désir de faire progresser l'autodétermination économique des peuples autochtones.

PHASE 2: EXPANSION DES SOLUTIONS RELATIVES AUX DONNÉES ET AUX STATISTIQUES

Dans la phase 2, les institutions iront au-delà du regroupement d'ensembles de données pour **identifier de nouveaux ensembles de données à créer** en fonction des besoins des gouvernements de Premières Nations énoncés lors des consultations de la phase 1. Les institutions de la LGF travailleront avec un réseau de collaborateurs pour déterminer lesquels parmi eux sont les mieux placés pour recueillir les données qui serviront à la création de ces nouveaux ensembles de données. Si aucun d'eux n'est en mesure de recueillir les données aux fins de la création des nouveaux ensembles de données identifiés, les institutions de la LGF pourront assumer ce rôle pour des projets particuliers. Cela permettra de créer une base de données exhaustive qui répondra aux besoins des Premières Nations participant à la LGF.

Grâce à un plus grand nombre d'ensembles de données économiques autochtones, les institutions de la LGF seront bien positionnées pour **augmenter le nombre de Premières Nations participant à l'Initiative sur les statistiques**. Les institutions de la LGF évalueront l'intérêt des gouvernements de Premières Nations à cet égard.

L'un des types de données importants pour les décideurs autochtones permet de mesurer la santé financière des gouvernements de Premières Nations. L'un des défis actuels est le manque d'uniformité dans la façon dont ces données sont présentées dans les états financiers audités des Premières Nations. Pour s'attaquer à ce problème, les institutions de la LGF **concevront un cadre de présentation de l'information financière des Premières Nations**. Ce cadre fournira une méthode standard pour présenter l'information financière des Premières Nations. Il permettra aux leaders autochtones d'évaluer la santé financière de leurs gouvernements au fil du temps et par rapport à d'autres gouvernements de Premières Nations. Une étude réalisée par le *Public Administration Quarterly* montre que les gouvernements locaux qui ont recours à l'analyse des ratios financiers prennent des décisions stratégiques plus éclairées dans l'intérêt de leurs communautés.⁴³

Les gouvernements de Premières Nations qui adhéreront au cadre de présentation de l'information financière pourront obtenir des analyses financières sur plusieurs exercices, ce qui les aidera à mieux comprendre leur évolution financière. Il sera possible de communiquer avec les parties prenantes pour déterminer si l'adoption de ce cadre pourrait réduire les exigences de rapports auprès des autres ordres de gouvernement. Si les participants à la LGF sont d'accord, ils pourraient fournir des données financières rendues anonymes aux fins de comparaison pour que les gouvernements de Premières Nations puissent comparer leur situation financière à celle d'autres gouvernements de Premières Nations (p. ex. d'autres gouvernements avec les mêmes caractéristiques démographiques et géographiques).

L'accessibilité aux données par les gouvernements de Premières Nations est essentielle au principe de l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF. Chaque gouvernement de Première Nation devra avoir pleinement accès à toutes les données concernant ses communautés et son gouvernement. Les données seront disponibles en format brut ainsi que sous forme de rapports faciles à interpréter pour les gouvernements de Premières Nations, ce qui représente une valeur ajoutée pour ces derniers. À titre d'exemple, on retrouve les résultats significatifs en matière de performance économique, les ratios financiers, les mesures par habitant et les données comparatives au fil du temps.

Les institutions de la LGF joueront également un plus grand rôle dans la préparation de rapports et d'articles de revues portant sur les enjeux économiques des Premières Nations et enrichiront la documentation professionnelle et universitaire existante selon une perspective autochtone. Les institutions de la LGF deviendront des leaders d'opinion en ce qui a trait aux enjeux économiques des Premières Nations et elles collaboreront avec leurs partenaires pour faire progresser la recherche stratégique appliquée qui servira les besoins des gouvernements de Premières Nations.

L'accessibilité aux données par les gouvernements de Premières Nations est essentielle au principe de l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF. Chaque gouvernement de Première Nation devra avoir pleinement accès à toutes les données concernant ses communautés et son gouvernement.





À mesure que les bases de données s'accroîtront, de nouvelles capacités en matière de traitement et d'analyse de données seront nécessaires pour pouvoir continuer de répondre aux besoins des gouvernements de Premières Nations.

Au cours de la phase 2, les institutions de la LGF continueront d'augmenter leurs capacités statistiques internes, de faire croître leurs bases de données et de mobiliser davantage de gouvernements de Premières Nations aux fins de la recherche stratégique fondée sur des données probantes. La nouvelle initiative d'élaboration d'un cadre de présentation de l'information financière des Premières Nations ira également de l'avant. Ces capacités statistiques accrues permettront aux institutions de la LGF de passer à la phase 3.

Soutien demandé au gouvernement fédéral pour la phase 2

Les institutions de la LGF demanderont des **ressources supplémentaires** pour élargir leurs activités de collecte de données économiques et financières, offrir des services de statistiques aux gouvernements de Premières Nations, offrir des services de données et d'analyse aux autres ordres de gouvernement, et élaborer le cadre de présentation de l'information financière des Premières Nations. À mesure que les bases de données s'accroîtront, de nouvelles capacités en matière de traitement et d'analyse de données seront nécessaires pour pouvoir continuer de répondre aux besoins des gouvernements de Premières Nations.

PHASE 3: MATURITÉ DES SOLUTIONS EN MATIÈRE DE DONNÉES ET DE STATISTIQUES ET PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Au moment d'entamer la phase 3, les institutions de la LGF seront devenues une source exhaustive de données économiques et financières autochtones au Canada et des leaders d'opinion en matière de recherche sur l'économie et les finances autochtones, tout en continuant d'offrir des solutions de statistiques aux gouvernements de Premières Nations. Cette présence accrue à l'échelle nationale dans le domaine des statistiques économiques autochtones favorisera l'adhésion d'un plus grand nombre de gouvernements de Premières Nations aux services de statistiques offerts par les institutions de la LGF.

L'orientation de l'Initiative sur les statistiques reposera toujours sur les rétroactions et les besoins des gouvernements de Premières Nations. Ce cycle de rétroactions fera en sorte que les solutions de statistiques correspondront aux besoins réels des gouvernements de Premières Nations et permettra aux peuples autochtones de garder le contrôle de l'orientation des collectes de données et des études statistiques. Ce respect des besoins des peuples autochtones donnera de la crédibilité aux institutions de la LGF à titre de leaders d'opinion en ce qui a trait aux enjeux

économiques des Premières Nations. De même, elles seront une source de confiance pour les autres parties prenantes en matière de données économiques et financières et d'analyse statistique à cet égard.

Les informations tirées de l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF mettront en lumière de nouvelles occasions de développement économique et constitueront la base d'une politique fondée sur des données probantes à l'égard des priorités énoncées dans la présente Feuille de route vers la réconciliation économique. Tout comme le projet de l'Université Harvard sur le développement économique des peuples autochtones aux États-Unis intitulé *Harvard Project on American Indian Economic Development*,⁴⁴ qui cherche à connaître les avancées économiques des peuples autochtones ainsi que les endroits où elles se produisent et les raisons qui les sous-tendent, l'Initiative sur les statistiques des institutions de la LGF se penchera sur ces questions pour les communautés de Premières Nations au Canada.

Une fois qu'elles auront démontré leur rôle de leader national en matière de statistiques économiques autochtones, les institutions de la LGF commenceront à **établir des partenariats internationaux avec les instituts de statistiques économiques ailleurs dans le monde**. L'objectif sera d'apprendre des informations obtenues ailleurs et de partager les pratiques exemplaires élaborées dans le cadre de l'Initiative sur les statistiques avec des instituts de statistiques autochtones à l'échelle internationale. Les peuples autochtones de partout dans le monde ont de nombreux intérêts en commun, et c'est pourquoi l'établissement de partenariats internationaux sera précieux pour les gouvernements de Premières Nations du Canada et leurs équivalents internationaux.

Enfin, les institutions de la LGF proposent l'établissement d'un **institut indépendant de statistiques économiques et financières relevant de la LGF**. Après avoir atteint la maturité à titre d'organisation de statistiques, l'objectif sera de transférer les données et les capacités statistiques de l'Initiative sur les statistiques à une nouvelle institution de la LGF qui assurera l'offre de solutions de statistiques aux gouvernements de Premières Nations du Canada. L'établissement du nouvel institut et le transfert du matériel seraient évalués en consultation avec les gouvernements de Premières Nations, le gouvernement du Canada et les institutions de la LGF.

Soutien demandé au gouvernement fédéral pour la phase 3

L'accomplissement de la phase 3 nécessitera une **modification législative de la LGF** afin de permettre l'établissement d'une institution chargée des statistiques économiques et financières relevant de la LGF. continuer de répondre aux besoins des gouvernements de Premières Nations.

CONCRÉTISATION DE L'INITIATIVE SUR LES STATISTIQUES

CONCLUSION

LA PLUPART DES CANADIENS SAVENT que leurs gouvernements s'appuient sur des données et des statistiques fiables pour prendre les décisions qui ont une incidence sur leur vie. La plupart des Canadiens peuvent également accéder à de l'information leur permettant de déterminer si leurs gouvernements font un bon travail.

Toutefois, les Canadiens autochtones vivent une **inégalité des données**. Le manque de données sur les Canadiens autochtones diminue les possibilités pour tous les ordres de gouvernement de prendre des décisions éclairées et de rendre des comptes, ce qui crée une inégalité socioéconomique. Il n'est pas surprenant que le plus ancien enjeu politique au Canada soit également celui qui repose le moins sur des données et des statistiques. Pour les gouvernements et les citoyens de Premières Nations, **le manque de données a freiné le progrès et a nui à la reddition de comptes**.

Les institutions de la LGF sont d'avis qu'il est possible de changer la situation et que ce changement commence par de meilleures données. De meilleures données permettront de disposer d'informations fiables qui favoriseront de meilleures décisions et de meilleurs résultats. Les données et les statistiques agiront comme un phare pour les Nations perdues dans la bureaucratie résultant du passé colonial. Alors que nous avançons ensemble vers la réconciliation, nous avons besoin d'outils pour comprendre où nous sommes et où nous allons.

Les institutions de la LGF peuvent fournir ces outils, mais pour ce faire, elles ont besoin qu'on leur en donne le mandat et qu'on leur fournisse les ressources adéquates. Avec ces ressources, elles pourront offrir un soutien pour la prise de décisions éclairées par les gouvernements de Premières Nations et les parties prenantes en mettant sur pied une initiative sur les données et les statistiques. Elles mettront l'accent sur la cueillette et l'analyse de données financières et économiques des gouvernements de Premières Nations, en partenariat avec les parties prenantes, afin de soutenir la prise de décisions dans l'intérêt de tous les Canadiens. L'initiative sur les statistiques des institutions de la LGF favorisera un changement attendu depuis trop longtemps. Elle permettra :

- **d'assurer la validité et l'intégrité des données de sorte qu'elles soient fiables;**
- **la prise de décisions stratégiques mieux éclairées;**
- **l'innovation au sein d'une nouvelle relation financière, y compris des transferts fondés sur des formules et des cadres de péréquation.**

Le changement est possible, pour autant qu'il ait de bonnes bases. De meilleures informations nous permettront d'espérer de meilleurs résultats de tous les ordres de gouvernement. L'initiative sur les statistiques des institutions de la LGF permettra aux gouvernements de Première Nation d'avoir pleinement accès à toutes leurs données financières et économiques – c'est-à-dire les données nécessaires à l'autodétermination –, ce qui constituera une étape importante vers la réconciliation. En remédiant au manque de données et de statistiques économiques et financières, nous favoriserons la mise en œuvre de la DNUDPA, augmenterons la possibilité d'exercer des choix au sein de la nouvelle relation financière et permettrons un processus de prise de décisions fondé sur des données probantes.



RÉFÉRENCES

1. « Étude sur les sources de recettes des Premières Nations », *Conseil de gestion financière des Premières Nations*, https://fnfmb.com/sites/default/files/2020-11/2020-10-16_etude_sur_les_sources_de_recettes_des_premieres_nations.pdf.
2. « L'utilisation des données », *Statistique Canada*, <https://www.statcan.gc.ca/en/our-data/used>.
3. Jodi Bruhn, « Identifying Useful Approaches to the Governance of Indigenous Data », *The International Indigenous Policy Journal*, Vol. 5, No 2. 1.
4. Alexandra S. Dawson, Aislin R. Mushquash, « First Nations Community Well-Being Research and Large Data Sets: A Respectful Caution », *International Journal of Indigenous Health*, Vol. 12, No 2, 2017. 16
5. « Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones », Vol. 2, 352. <http://data2.archives.ca/e/e448/e011188231-02.pdf>.
6. « Une nouvelle relation financière : Mobilisation 2017, *Affaires autochtones et du Nord Canada*, <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1510835199162/1609249557642>.
7. « Mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones », *gouvernement du Canada*, <https://www.justice.gc.ca/fra/declaration/index.html>.
8. Alexandra S. Dawson, Aislin R. Mushquash, 16
9. Martin Cooke, « Application de l'Indice de développement humain des Nations Unies aux Indiens inscrits du Canada, 2006-2016 », *Services aux Autochtones Canada*, <https://publications.gc.ca/site/fra/9.895951/publication.html>, ii.
10. *Idem*, ii.
11. Steffler, 149.
12. « Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé », *Statistique Canada*, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000501&pickMembers%5B0%5D=1.2&cubeTimeFrame.startYear=1981&cubeTimeFrame.endYear=2016&referencePeriods=19810101%2C20160101&request_locale=fr.
13. « Aperçu national de l'indice de bien-être des communautés de 1981 à 2016 », *Services aux Autochtones Canada*, <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1419864229405/1557324163264>.
14. « Filling the Fiscal Relationship Gaps left by the First Nations Statistical Institute (FNSI) », *Fiscal Realities Economists*, Mars 2017, 10.
15. Ian Austen, « Indigenous Issues Sidelined in Canada's Election », *New York Times*, <https://www.nytimes.com/2021/09/17/world/canada/canada-election-indigenous-issues.html>.
16. « Statistique Canada », *Statistique Canada*, <https://www.statcan.gc.ca/fr/debut>
17. Jeanette Steffler, « The Indigenous Data Landscape in Canada: An Overview », *Aboriginal Policy Studies* Vol. 5, no 2, 2016, 149.
18. « Truths of reconciliation: Canadians are deeply divided on how best to address Indigenous issues », *Angus Reid Institute*, <https://angusreid.org/indigenous-canada/>.
19. « Étude sur les sources de recettes des Premières Nations », *Conseil de gestion financière des Premières Nations*, https://fnfmb.com/sites/default/files/2020-11/2020-10-16_etude_sur_les_sources_de_recettes_des_premieres_nations.pdf.
20. Shelley Tevethan, « Strengthening the Availability of First Nations Data », *Services aux Autochtones Canada et l'Assemblée des Premières Nations*, 2019 https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2019/05/NCR-11176060-v1-STRENGTHENING_THE_AVAILABILITY_OF_FIRST_NATIONS_DATA-MAR_25_2019-FINAL_E.pdf. 14.
21. *Idem*, 17.
22. Steffler, 154.
23. *Idem*, 154.
24. *Idem*, 155.
25. « Nos enquêtes », *Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations*, <https://fnigc.ca/fr/ce-que-nous-faisons/recherche-et-information/nos-enquetes/>
26. « Strengthening the Availability of First Nations Data », 20.
27. *Idem*, 20.

28. *Idem*, 20.
29. Steffler, 154.
30. « Les principes de PCAP des Premières Nations », *Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations*, <https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/>.
31. « Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones : Volume 3 – Vers un ressourcement », *Commission royale sur les peuples autochtones*, Ottawa, 1996.
32. Bruhn, 5.
33. « Étude sur les sources de recettes des Premières Nations », *Conseil de gestion financière des Premières Nations*, https://fnfmb.com/sites/default/files/2020-11/2020-10-16_etude_sur_les_sources_de_recettes_des_premieres_nations.pdf.
34. « Initiative de revenus autonomes dans les communautés autochtones », *Conseil de gestion financière des Premières Nations*, <https://fnfmb.com/en/leadership/osric>.
35. Steffler, 155.
36. Fiscal Realities, 32.
37. « Filling the Fiscal Relationship Gaps left by the First Nations Statistical Institute (FNSI) » *Fiscal Realities Economists*, Mars 2017, 1.
38. Fiscal Realities, 47.
39. *Idem*, 160.
40. Shashi Kant, Ilan Vertinsky, Bin Zheng, Peggy Smith, « Multi-Domain Subjective Wellbeing of Two Canadian First Nations Communities », *World Development*, 64, 140-157. 2014.
41. Per Axelsson, Tahu Kukutai, Rebecca Kippen, « Indigenous Wellbeing and Colonisation », *Journal of Northern Studies*, 10(2), 7-18. 2016.
42. Javier Mignone, Heather Henley, « Impact of Information and Communication Technology on Social Capital in Aboriginal Communities in Canada », *Journal of Information, Information Technology & Organizations*, 4, 127-145. 2009.
43. William Rivenbark, Dale Roenigk, « Implementation of Financial Condition Analysis in Local Government », *Public Administration Quarterly*, 35(2), 241-267, 2011.
44. « About Us », *The Harvard Project on American Indian Economic Development*, <https://hpaied.org/about>.





First Nations
FINANCIAL
MANAGEMENT
BOARD

CONSEIL
DE GESTION
FINANCIÈRE des
Premières Nations

fnfmb.com

